



Ville de Grisy-Suisnes

Le village de la rose

INFORMATIONS – COVID 19

29 avril 2020

ATTENTION ! POUR LES PARENTS D'ELEVES : UN QUESTIONNAIRE EN PAGE 3 EST A REMPLIR ET A RETOURNER PAR ECRIT OU PAR MAIL EN MAIRIE AU PLUS VITE, AVANT LE LUNDI 4 MAI, POUR PREPARER LA REOUVERTURE DES ECOLES

Vers un déconfinement progressif :

Le 1^{er} Ministre – Edouard Philippe a présenté le 28 avril 2020 ses mesures pour sortir du confinement décrété face à l'épidémie du Covid – 19.

Le début du déconfinement progressif est annoncé pour le 11 mai. Les mesures peuvent changer en fonction de l'évolution du coronavirus sur le territoire.

Tout au long de cette crise sanitaire, la Commune de GRISY-SUISNES et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) restent à la disposition de toutes les personnes qui en expriment le besoin, notamment les personnes âgées et les plus vulnérables. La mairie est fermée au public, mais en cas de besoin, **n'hésitez pas à contacter** le secrétariat par téléphone au **01 64 05 90 03** ou au **06 32 64 38 50** ou par mail à accueil@grisy-suisnes.fr opérationnels aux horaires habituels.

Le travail du personnel communal a été adapté pour maintenir les prestations de services essentielles à la population pendant l'état d'urgence, et pour faire face à la crise sanitaire.

Certaines entreprises interviennent dès à présent, notamment dans le cadre de chantiers communaux, dans le respect des préconisations gouvernementales.

Les commerces essentiels sont restés ouverts, et nous les remercions pour leur implication.

Voici un tableau synoptique des principales mesures présentées :

Le 7 mai, si évolution favorable de l'épidémie → confirmation du **déconfinement à partir du 11 mai**. Réévaluation fin mai. De **nouvelles mesures** entreront en vigueur le 2 juin.

	À partir du 11 mai 2020	Les conditions / Les conséquences
Crèches	Réouverture.	10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires.
Écoles maternelles et primaires, collèges.	Réouverture partielle et progressive et sur la base du volontariat des parents.	15 élèves par classe maximum. ■ 11 mai : réouverture des écoles. ■ 18 mai : 6 ^e et 5 ^e . Masques obligatoires dans les collèges.
Lycées	Pas de réouverture pour l'instant.	Une décision sera prise fin mai.
Enseignement supérieur	Pas de réouverture.	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.
Entreprises	Réouverture autorisée.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Télétravail doit être maintenu au moins 3 semaines après le 11 mai.
Bars, cafés et restaurants	Réouverture non autorisée.	Une éventuelle réouverture le 2 juin sera annoncée fin mai.
Commerces, marchés	Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux).	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Les marchés pourront rouvrir sauf si opposition du maire.
Chômage partiel	Les mesures actuelles maintenues jusqu'au 1 ^{er} juin	
Transports en commun	RATP: 70% du trafic assuré*. 1 siège sur 2 condamné.	Port du masque obligatoire dans les bus, bus scolaires, métros, taxis et VTC.
Déplacements	Interdits au-delà de 100 km à partir du domicile.	Sauf si motif professionnel ou familial impérieux.
Sport	Interdit dans les lieux collectifs.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019 - 2020.
Cinémas, grandes salles de spectacles et grands musées.	Réouverture non autorisée.	Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre.
Médiathèques et petits musées	Réouverture autorisée.	
Cultes	Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin.	
Mariages, anniversaires, réunions de famille	Limités.	Tous les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.
Tests	700 000 tests virologiques par semaine.	Les personnes testées positives devront se confiner (chez elles ou à l'hôtel), leur entourage sera testé et isolé.
Masques	20 millions de masques grand public disponibles en pharmacie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les buralistes.	
Le suivi dans les départements	À partir de jeudi, une carte des départements sera publiée quotidiennement par la direction générale de la Santé.	

*100% du trafic assuré sur les lignes 1 et 14 du métro. Sources : gouvernement, médias.

Les Ecoles

Le Gouvernement a proposé une réouverture très progressive des maternelles et de l'école élémentaire à compter du 11 mai, partout sur le territoire, et sur la base du volontariat des parents d'élèves.

Les classes doivent rouvrir dans des conditions sanitaires strictes, sous la responsabilité du Maire :

- Pas plus de 15 élèves par classe ;
- Une vie scolaire organisée autour du respect des règles « barrière », de mesures d'hygiène strictes et de la distribution de gels hydro alcooliques.
- Tous les enseignants et encadrants des établissements scolaires recevront des masques qu'ils devront porter quand ils ne pourront respecter les règles de distanciation.

Sur la question des masques pour les enfants, les avis scientifiques ont conduit le Gouvernement aux décisions suivantes :

- Le port du masque est prohibé en maternelle ;
- Il n'est pas recommandé, compte tenu des risques de mauvais usage, à l'école élémentaire, mais la commune a prévu des masques malgré tout en cas de besoin. L'Education Nationale mettra des masques pédiatriques à disposition des directeurs d'école, pour les cas particuliers, par exemple si un enfant présente des symptômes, le temps que ses parents viennent le récupérer.
- Il sera fourni également par la commune des masques aux collégiens qui peuvent en porter et qui n'auraient pas réussi à s'en procurer.

Un intense travail de préparation a lieu dans chaque académie, entre les communes, les enseignants et les parents afin de préparer cette « rentrée » très particulière.

A Grisy-Suisnes, les enfants des écoles maternelle et élémentaire pourront suivre une scolarité :

- soit au sein de leur établissement scolaire, dans la **limite maximale de 15 élèves par classe**.
- soit chez eux, avec un enseignement à distance qui restera gratuit bien évidemment.

Afin d'organiser la reprise progressive des cours à l'école maternelle La Ruche et à l'école élémentaire Champ Fleuri, les parents d'élèves sont invités à compléter le questionnaire suivant avant le lundi 4 mai 2020, 10h00, ou par mail en Mairie elisa.mongeau@grisy-suisnes.fr ou aux Ecoles.

L'élève va-t-il suivre la scolarité à l'école ? OUI NON

L'élève va-t-il suivre la scolarité à distance ? OUI NON

NOM DE L'ÉLEVE	PRÉNOM DE L'ÉLEVE	CLASSE	L'enfant restera-t-il à la cantine ?		L'enfant restera-t-il à la garderie du matin ?		L'enfant restera-t-il à la garderie du soir ?	
			OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

A compter du 18 mai, mais seulement dans les départements où la circulation du virus sera très faible, il sera envisagé d'ouvrir les collèges, en commençant par la 6ème et la 5ème. Le Gouvernement décidera fin mai la réouverture des lycées, en commençant par les lycées professionnels, début juin.

Les Masques

Le Département de Seine-et-Marne a engagé plusieurs nouvelles commandes de masques pour anticiper la sortie progressive du confinement. Au total, près de 3 millions de masques en tissu ont été commandés à ce jour afin de protéger l'ensemble de la population de Seine-et-Marne, qui compte 1,4 million d'habitants.

Chaque Seine-et-Marnais recevra donc deux masques en tissu, lavables et réutilisables, certifiés AFNOR.

De plus, en partenariat avec la Communauté de Communes Brie, Rivières et Châteaux, la Commune de GRISY-SUISNES a engagé une commande de masques « Coque » fabriqués entièrement à PAMFOU en respectant les règles d'hygiène et surtout les normes qui s'imposent. L'avantage de la conception du masque « Coque » est qu'il n'est pas en contact permanent avec les lèvres et le bout du nez, mais uniquement en périphérie du visage ce qui rend le port de ce dernier plus « agréable », moins irritant et étouffant que les masques « plats à plis ».

Ces masques Préventifs (pas FFP2) en tissu 80 gr/ M², 100% Polypropylène, homologué AFNOR sont lavables au moins 50 fois à l'eau bouillante ou 40 degrés en machine et donc réutilisables. Attention ils ne doivent pas passer au sèche-linge.

Chaque Grisyssois recevra donc, en complément des deux masques en tissu fournis par le Département de Seine et Marne, 1 masque « Coque » lavable et homologué AFNOR.

La distribution des masques sera effectuée par la mairie dans vos boites aux lettres, et devrait débuter peu de temps avant le 11 mai (en fonction des livraisons). **Vous en serez informés !**

RESTEZ CHEZ VOUS autant que possible, pour votre bien et celui de tous vos proches ou voisins. Soyez solidaires dans ces moments difficiles.